



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2021/33

Le 1^{er} décembre 2021

Prestation de serment de S. Exc. Mme Hilary Charlesworth, nouvelle membre de la Cour

Mardi 7 décembre 2021, à 14 h 30

LA HAYE, le 1^{er} décembre 2021. La Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies, tiendra le mardi 7 décembre 2021, à 14 h 30, au Palais de la Paix à La Haye, où elle a son siège, une séance publique au cours de laquelle S. Exc. Mme Hilary Charlesworth, élue membre de la Cour par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies le 5 novembre 2021, sera officiellement installée.

Mme Charlesworth prononcera la déclaration solennelle prévue à l'article 20 du Statut, aux termes duquel «[t]out membre de la Cour doit, avant d'entrer en fonction, en séance publique, prendre l'engagement solennel d'exercer ses attributions en pleine impartialité et en toute conscience».

Mme Charlesworth succède au juge James Richard Crawford, qui est décédé le 31 mai 2021 (voir communiqué de presse n° 2021/17). Conformément à l'article 15 du Statut, elle achèvera le mandat de son prédécesseur, qui venait à expiration le 5 février 2024.

En raison de la pandémie de COVID-19, la séance se tiendra sous forme hybride : certains membres de la Cour y participeront en personne dans la grande salle de justice, tandis que d'autres y prendront part à distance par liaison vidéo. Les membres du corps diplomatique, les médias et le public pourront suivre cette séance en direct par webdiffusion sur le site Internet de la Cour et sur UN Web TV, la chaîne de télévision en ligne de l'ONU.

La Cour se retirera ensuite brièvement, avant de revenir dans la grande salle de justice pour donner lecture de ses ordonnances en indication de mesures conservatoires dans les affaires relatives à l'*Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan)* et à l'*Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Azerbaïdjan c. Arménie)*.

*

La notice biographique de chaque juge est publiée sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org), sous les rubriques «La Cour/Membres de la Cour/Membres actuels».

Offre multimédia

La séance sera diffusée [en direct](#) et en différé (VOD), en français et en anglais, sur le site Internet de la Cour et sur [UN Web TV](#).

Des photographies de la séance seront publiées sur le site Internet et sur le compte Twitter de la Cour (@CIJ_ICJ), et des extraits vidéo haute résolution seront également mis à la disposition des médias télévisés sur le site Internet de la Cour.

Toutes les photographies et vidéos proposées aux médias par la Cour sont mises à disposition gratuitement et libres de droit pour un usage exclusivement éditorial (et non commercial).

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international, par des arrêts qui ont force obligatoire pour les parties concernées et sont sans appel, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

Mme Joanne Moore, attachée d'information (+31 (0)70 302 2337)

M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)